



Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

2, place des Ecoles

15250 NAUCELLES

04.71.47.24.10 / CSIVA.FR / centre.social.vallee.authre@csiva.fr

INSCRIPTION A L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Accueil collectif de mineurs des MERCREDIS 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Quotient familial CAF ou MSA : Numéro allocataire : (obligatoire)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA POUR TOUT CHANGEMENT (ou à défaut, votre avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2)

(Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué)

OU :

J'accepte la personne habilitée à consulter mon QF sur CDAP et à conserver une copie d'écran OUI ☐ / NON ☐

ADRESSE MAIL :

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI ☐ / NON ☐

J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail OUI ☐ / NON ☐

J'inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un de l'accueil collectif de mineurs du Centre Social Vallée de l'Authre tous les mercredis de l'année scolaire 2026/2027 et déclare être au courant des activités proposées par le centre social.

(Sorties, déplacements ou regroupements...), je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'ACM téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :

Ecole fréquentée : Classe :

	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT (Uniquement pour les communes de Marmanhac, Naucelles et Reilhac)
Mercredis de Septembre 2026 à juillet 2027	☐ Matin	☐ Repas	☐ Après-midi	☐ À midi

Je m'engage à prévenir le centre social de toutes absences de mon enfant sur un des mercredis au moins une semaine à l'avance. Si délai non respecté, se référer au règlement de l'ACM.

Adhésion **2026-2027 (du 1^{er}/09/26 au 31/08/27)** Enfant : 4.5 € (6.5 € hors territoire) / Famille : 12 € (14 € hors territoire).

Tarifs :

TERRITOIRE

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

HORS TERRITOIRE

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,86	2,41	1,3
427<518	6,04	2,97	1,68
518<660	6,98	3,60	2,06
660<1045	8,83	5,22	2,44
1045<1397	10,77	6,50	2,82
1397<1833	11,53	7,18	3,2
1833<2202	11,94	7,44	3,58
>2202	12,23	7,62	3,96

Date et signature des responsables :

